



VILLE DE NICE
www.nice.fr

PREFECTURE
Acte exécutoire au 20 juin 2023
006-210600888-20230614-37571-DE
**CONSERVATOIRE
DE NICE**
MUSIQUE - DANSE - THÉÂTRE

Conservatoire de Nice

Projet d'établissement



@D.Jaussein

2023-2028



©D.Jaussein

SOMMAIRE

<i>Avant-propos...</i>	P.4
<i>Méthode et concertation</i>	
1. Contexte territorial	P.6
1.1 Contexte socio-économique	
1.2 Environnement culturel	
2. Présentation de l'établissement et missions générales	P.11
2.1 Historique	
2.2 Missions générales	
2.3 Etat des lieux	
2.4 Organisation interne	
2.5 L'équipe de direction et les instances de pilotage	
3. Diagnostic	P.23
3.1 L'offre de service du conservatoire (hors enseignement spécialisé)	
3.2 L'adéquation entre moyens et fonctionnement	
3.3 Les enjeux des partenariats	
4. Perspectives	P.27
4.1 Le rayonnement du conservatoire	
4.2 L'évolution des missions du conservatoire	
4.3 Le suivi et l'évaluation du projet d'établissement	
5. Conclusion	P.31

Avant-propos...

Riche d'une longue histoire de plus d'un siècle, le Conservatoire à Rayonnement Régional Pierre Cochereau de Nice est un établissement d'enseignement artistique spécialisé renommé au-delà des frontières du territoire Français. Il a pour mission principale, l'enseignement de la musique, de la danse et de l'art dramatique. Considéré comme l'un des plus importants pôles d'excellence du département des Alpes Maritimes et de la Région Provence Alpes Côte d'Azur, il est installé depuis 2006 dans un nouveau bâtiment de plus de 10.000 m², totalement dédié aux enseignements, à la diffusion, à la recherche et à la création.

Etablissement partenaire de l'Université Côte d'Azur (UCA) depuis 2009, il accueille et forme également des étudiants, qui suivent des cursus d'études en Licence et Master en sciences de la musique, pratiques musicales, composition, pédagogie et recherche reconnus et homologués par le ministère de l'Enseignement Supérieur.

Le conservatoire de Nice est doté d'un auditorium de 740 places (auditorium Joseph Kosma) dont l'acoustique est de très haut niveau. Cet équipement exceptionnel permet l'organisation d'une saison artistique de concerts et spectacles professionnels alternant avec les productions des élèves et des étudiants. Depuis quelques années, le public s'est approprié les propositions artistiques du conservatoire et la saison 2018/2019 a ainsi accueilli 21 000 spectateurs. Certains évènements prestigieux y trouvent régulièrement leur place tel le concours International de flûte traversière « Maxence Larrieu », le concours international de guitare « Presti/Lagoya », de grands concerts de l'Orchestre Philharmonique de l'Opéra Nice Côte d'Azur ou de l'Orchestre d'Harmonie de Nice. L'auditorium Joseph Kosma est également partenaire du Nice Jazz Festival, du Nice classic live et d'autres évènements culturels régionaux ou. Grace à l'auditorium Joseph Kosma, le Conservatoire de Nice participe au rayonnement culturel de la ville et de la région avec une programmation correspondant au besoin de culture des Niçois et azuréens.

Ainsi, le nouveau projet d'établissement 2023/2028 du CRR de Nice constitue un point de repère important pour l'ensemble de ses usagers. Il a aussi pour ambition de fédérer toutes les équipes d'agents administratifs, techniques, pédagogiques en les plongeant dans l'action, la curiosité, la créativité, le plaisir et la joie d'être au cœur d'une vie artistique intense et toujours en mouvement.

Méthode et concertation

Ce projet d'établissement a fait l'objet d'un processus de concertation s'appuyant, d'une part, sur le conseil d'établissement et d'autre part, sur le conseil pédagogique composé des professeurs coordinateurs et de délégués du personnel administratif et technique. Il s'appuie également sur les réflexions prospectives menées au sein de la Direction Générale Adjointe culture et patrimoine avec l'ensemble des responsables des institutions culturelles municipales et métropolitaine. Il tient compte, enfin, des échanges fréquents avec l'ensemble de ses partenaires institutionnels et des échanges fréquents avec ses usagers.



VILLE DE NICE
www.nice.fr

PREFECTURE
Acte exécutoire au 20 juin 2023
006-210600888-20230614-37571-DE
CONSERVATOIRE
DE NICE
MUSIQUE - DANSE - THÉÂTRE



@D.Jaussein

1. Contexte territorial

1-1: Contexte socio-économique

➤ Démographie

343 477 habitants au dernier recensement de 2020, 5^e ville de France.

NICE, centre d'une métropole de 49 communes, totalisant plus de 525.000 habitants.

NICE administre 154 écoles dont 66 maternelles, 72 élémentaires, 15 primaires (maternelle et élémentaire) ainsi qu'une école spécialisée, qui accueillent au total 28 658 élèves (2013/2014).

NICE dispose de 34 collèges et 35 lycées, avec les structures d'enseignements professionnels, pour une population scolaire de plus de 88.000 élèves.

NICE, est une ville universitaire de plus de 30.000 étudiants.

➤ La dimension internationale de Nice Côte d'Azur

NICE est une ville touristique de rayonnement mondial. La ville est à la fois ouverte sur la mer et encadrée par des massifs montagneux. Au-delà de l'attrait touristique, Nice s'ouvre aux entreprises de demain et devient une ville intelligente et connectée. Elle est classée 4^{ème} « SMART CITY » mondiale, devant Singapour.

Aujourd'hui, Nice développe son Ecovallée dont la stratégie économique s'appuie sur la mise en œuvre d'une politique industrielle verte et de recherche et d'innovation avec les pôles de compétitivité. La stratégie adoptée pour l'Ecovallée vise à accroître la visibilité internationale du territoire azuréen et à placer l'éco exemplarité au cœur du développement économique.

A cela s'ajoute le développement du pôle tertiaire grâce à une nouvelle offre d'immobilier d'entreprise. La Métropole Nice Côte d'Azur a pour objectif d'accueillir davantage de sièges sociaux et de grands groupes internationaux, afin d'augmenter le nombre d'emplois métropolitains supérieurs et son rayonnement. La construction d'un nouveau parc des expositions et des congrès à proximité de l'aéroport va permettre de développer la dimension internationale du tourisme d'affaires.

Des projets soutenant la Recherche & le Développement sont en cours, qui associent centres de recherche et entreprises technologiques, notamment dans les domaines du développement durable et de la santé.

NICE est jumelée avec de nombreuses villes du monde : NÜREMBERG (Allemagne – depuis 1954), BRUGES (Belgique), ALICANTE (Espagne), HOUSTON (Etats unis), MIAMI (Etats unis), THESSALONIK (Grèce), SZEGED (Hongrie), CUNEO (Italie), SORRENTO (Italie), VENEZIA (Italie), EDINBOURG (Royaume uni), LOCARNO (Suisse), YALTA (Ukraine), HANGZOU (Chine), etc.

Du fait de son rayonnement, et sa dimension internationale NICE a un statut incontestable d'Eurocité Méditerranéenne grâce, notamment, à son aéroport international (troisième plateforme nationale) et à sa place au sein du réseau EUROMED qui fédère une centaine de villes européennes et méditerranéennes. NICE accueille également de très nombreux congrès internationaux.

Depuis 2021, Nice est classée au patrimoine mondial de l'UNESCO.

➤ **Le sport à Nice**

Sur le plan sportif, NICE a particulièrement soigné son image de pôle international avec, des structures d'importance et des événementiels d'excellence.

Entre autres :

- Le stade « ALLIANZ RIVIERA » de plus de 35.000 places
- Une patinoire et une piscine olympique
- Le « Prom Classic » (janvier)
- Le « Paris Nice » cycliste (mars)
- Le Semi-marathon international de Nice (avril)
- L'Open de tennis Nice Côte d'Azur (mai)
- « Iron Man » France Nice Triathlon (juin)
- Aquatlon » de Nice (septembre)
- La Coupe internationale de patinage artistique (octobre 2013)
- Le Marathon des Alpes Maritimes Nice Cannes (novembre 2013)
- Le Challenge international de Lutte Henri Deglane (novembre)
- Les jeux internationaux de la Francophonie (septembre 2013)
- La coupe du monde de football féminin (2019)
- La coupe du monde de rugby (prévue fin 2023)
- L'arrivée du Tour de France (prévue à l'été 2024)
- Certaines épreuves des jeux olympiques 2024

➤ **La culture à Nice**

En ce qui concerne la culture, NICE abrite plus de 70 monuments historiques et gère directement 17 établissements spécialisés ouverts au public (musées, bibliothèques, opéra, cinémathèque, conservatoire, archives...), la ville développe également une politique événementielle festive et culturelle, de dimension internationale.

Entre autres :

- Le Carnaval international de Nice (février)
- Le Printemps des poètes (mars)
- La Nuit des musées (mai, événement national)
- Le Festival du livre (juin)
- La Fête de la musique (juin, événement national)
- L'Académie internationale d'été (musique)
- Le « Nice Classic Live » au Monastère de CIMIEZ (juillet-août)
- Le « Nice Jazz Festival » (juillet et déclinaison tout au long de l'année, notamment au Conservatoire)
- Les Journées du patrimoine (septembre, événement national)
- « Septembre de la photographie » (septembre)
- Le Festival « C'est pas classique » piloté par le conseil général des alpes maritimes (novembre)
- La fête des théâtres

1-2: Environnement culturel

➤ Les établissements culturels institutionnels

- Les musées municipaux :
 - MAMAC (Musée d'Art Moderne et d'Art Contemporain, situé au centre-ville)
 - Musée Matisse
 - Musée des Beaux-Arts ou Jules Chéret
 - Musée Masséna
 - Musée d'Archéologie (site archéologique antique de Cimiez)
 - Musée Terra Amata (site préhistorique NICE-Port)
 - Musée d'Art Naïf
 - Palais Lascaris (centre-ville ancien)
 - Les Archives municipales
- Autres établissements gérés par la ville de NICE ou d'autres tutelles publiques :
 - Le musée CHAGALL, géré par la Régie Nationale des Musées (ministère de la Culture)
 - Le musée des Arts Asiatiques, géré par le Conseil Départemental des Alpes Maritimes
 - Le musée National du Sport
 - L'Opéra de NICE, avec son orchestre et son corps de ballet, en régie autonome municipale
 - La Bibliothèque à Vocation Régionale Louis NUCERA (BMVR, située au centre-ville)
 - Un réseau de plus de 10 bibliothèques de quartier
 - La Cinémathèque de NICE
 - Le Théâtre National de Nice

➤ Les structures et salles de spectacles

- L'Opéra de Nice, son orchestre philharmonique, ses chœurs et son ballet.
- L'Orchestre d'harmonie municipal
- La batterie fanfare de la garde municipale
- Le théâtre Lino VENTURA, situé à l'est de la ville (700 places)
- Le théâtre Francis GAG, situé au centre-ville ancien
- Toutes les salles de spectacles du patrimoine municipal : AnimaNice de Cimiez, Forum Nice Nord, Espace Magnan, la « Black Box », le Stockfish, le Centre culturel La Providence, etc.
- Le palais NIKAIA
- Le « 109 », lieu dédié à la création et à l'art contemporain,

➤ Les structures culturelles municipales, associatives et/ou privées

Il existe à Nice un important réseau municipal, associatif et/ou privé d'établissements d'animation et de loisirs avec :

- Plus d'une vingtaine de centres d'animation culturelle municipaux « AnimaNice », dont certains disposant de salles de spectacles intégrées.
- De grandes associations d'éducation populaire à vocation culturelle, notamment « La Semeuse », « Agora NICE Est », « Forum NICE Nord », « Espace Magnan ». Certaines de ces associations possèdent également des salles de spectacles intégrés de 100 à 300 places.
- Des théâtres associatifs ou privés (plus d'une vingtaine de structures et troupes dont certaines professionnelles)
- Des compagnies de danse, notamment pour les esthétiques contemporaines et jazz
- Des compagnies de théâtre composées de professionnels ou d'amateurs, certaines implantées depuis plus d'un siècle tel le cercle Molière.

➤ D'autres structures situées sur les territoires de la Métropole Nice Côte d'Azur et du Département des Alpes Maritimes (06)

Orchestres

- Orchestre National de Cannes
- Orchestre Philharmonique de Monaco

Etablissements d'enseignement artistique supérieurs

- Ecole supérieure d'arts « Villa Arson » (membre de l'UCA)
- Ecole supérieure de design (membre de l'UCA)
- Ecole Régionale d'Acteurs de Cannes (membre de l'UCA)
- Pôle supérieur national de la danse (PNSD), Rosella Hightower de Cannes (membre de l'UCA)
- Ecole supérieure d'audiovisuelle « ESRA » (membre de l'UCA)
- Pistes d'Azur, centre régional des arts du cirque PACA (membre de l'UCA)

Etablissements d'enseignement artistiques

- Conservatoire à rayonnement régional « Pierre Cochereau » NICE (membre de l'UCA)
- Conservatoire à rayonnement départemental CANNES
- Académie de musique MONACO
- Conservatoires à rayonnement communal CAGNES SUR MER / SAINT LAURENT DU VAR / VENCE / ANTIBES / VILLEFRANCHE
- Ecole départementale de musique (23 communes associées)
- Ecoles de théâtre et danse associatives ou privées du département 06



VILLE DE NICE
www.nice.fr

PREFECTURE
Acte exécutoire au 20 juin 2023
006-210600888-20230614-37571-DE
CONSERVATOIRE
DE NICE
MUSIQUE - DANSE - THÉÂTRE



©D.Jaussein

2. Présentation de l'établissement et missions générales

2-1 : Historique

Installé à la « Villa PARADISO » puis, depuis 2006 sur l'avenue de Brancolar dans un nouveau bâtiment de plus de 10 000 m², le CRR de Nice dispose de plus de 150 salles de cours et, ce qui est tout à fait unique, d'un vaste auditorium (l'un des plus grands auditoriums de conservatoire en France...), portant le nom de Joseph Kosma, compositeur du 20^e siècle important pour le conservatoire (*2).

Fondé au début du XX^e siècle par la pianiste Adeline Bailet, il bénéficie depuis d'un grand prestige en France et à l'étranger. Il a formé un grand nombre d'excellents musiciens, danseurs et comédiens, tous passionnés par leur art. Certains d'entre eux sont devenus de grands professionnels de notoriété internationale. On peut noter, entre autres :

Maurice JAUBERT (compositeur de musique de films des années 1930/40), Elisabeth VIDAL (chanteuse lyrique), Gilbert BECAUD, Frédéric OLIVIERI (ancien directeur de la danse à la Scala de Milan), Marc Olivier DUPIN (ancien directeur du Conservatoire Supérieur de Musique et de Danse de Paris, compositeur), Jacques TOJA (directeur de la Comédie Française). Marie Josèphe JUDE (pianiste concertiste internationale), Eve RUGGIERRI (chroniqueuse et présentatrice d'émissions de radio et de télévision), Lionel BRINGUIER (chef d'orchestre, grand prix du concours international de Besançon 2005) CHARLES JUDE (étoile de l'Opéra de Paris et ex-Directeur du grand théâtre de Bordeaux), David KADOUCH (Révélation soliste instrumental aux Victoires de la Musique 2010), Théo FOUCHENNERET (Nominé aux révélations soliste instrumental aux Victoires de la Musique 2019), Claire OSTA (danseuse étoile de l'Opéra de PARIS), Gilles APAP et bien d'autres encore...

*(*2) Legs des droits d'auteur versés par la SACEM en faveur de l'activité d'enseignement du CNRR de NICE*

➤ Les directeurs successifs du Conservatoire de NICE (voir panneau en bas dans le hall du CRR)

- Adeline BAILET fondatrice du conservatoire (1880 -1939), de 1916 à 1939
- Ismaël MICHELON (1888 - ?), de 1939 à 1948
- Albert RIBOLLET (1884-1960), de 1948 à 1954
- Solange DELMAS (1897 - 1990), de 1959 à 1962
- Pierre COCHEREAU (1924 -1984), de 1962 à 1980
- André PEYREGNE (1949), de 1980 à 2015
- Jean-Paul ALIMY (1957), intérim de 2015 à 2016
- Thierry MULLER (1964), depuis février 2016

2-2 : Missions générales

Le Conservatoire à Rayonnement Régional (CRR) de Nice est un établissement d'enseignement artistique spécialisé municipal placé sous la tutelle pédagogique du ministère de la culture qui dispense un enseignement de la musique, de la danse et de l'art dramatique, du niveau initial débutant au niveau Pré Professionnel.

Considéré comme l'un des pôles d'excellence et de référence dans la région PACA, il propose et dispense également un cursus d'enseignement supérieur en lien avec l'Université Côte d'Azur (UCA -*3). Ce dispositif universitaire permet à ses étudiants d'obtenir, à Nice, une licence et un master en Sciences de la musique : Pratiques musicales, Composition électroacoustique, Pédagogie. Six axes principaux constituent le socle du projet développé par la structure dans le cadre de sa mission de service public : formation, création et diffusion, recherche, élargissement et sensibilisation des publics, éducation artistique et culturelle, partenariats et rayonnement.

En tant qu'établissement associé à l'Université Nice Côte d'Azur, le CRR de Nice est l'un des membres de l'Association Européenne des Conservatoires (AEC) composée de la plupart des grandes universités et écoles supérieures de formation artistique professionnelle en Europe (plus de 350 membres répartis sur l'ensemble du territoire européen). Cette adhésion à l'AEC permet la mise en réseau de l'enseignement supérieur : cursus universitaires artistiques partagés, recherche, possibilités liées au dispositif ERASMUS pour les étudiants et échanges d'enseignants. Dans ce cadre, le programme « Mobilités » permet aux étudiants du conservatoire de développer des compétences professionnelles en participant à des projets à l'échelle européenne, le programme « Partenariats » est une aide au développement de réseaux européens et d'échanges de bonnes pratiques entre différentes organisations.

➤ Les missions principales de l'établissement :

- Enseignements artistiques spécialisés en musique, danse et théâtre
- Actions d'éducation artistique et culturelle en milieu scolaire
- Enseignement supérieur de la musique en partenariat avec l'Université Côte d'Azur
- Pôle ressource et interlocuteur privilégié pour les usagers et les acteurs du territoire
- Programmation artistique exigeante et pluri disciplinaire sur l'ensemble du territoire
- Rayonnement éducatif, artistique et culturel départemental, régional, national et international

➤ Déclinaison des missions :

- Faire du conservatoire un lieu accueillant et foisonnant de propositions artistiques accessibles à tous les publics
- Situer la transmission des savoirs et savoir-faire non comme une fin en soi mais comme les moyens pour développer progressivement l'autonomie de l'élève dans sa propre pratique, quelle que soit son ambition
- Placer la notion de projet artistique au cœur du dispositif pédagogique, que ce soit en milieu scolaire, avec des publics spécifiques (handicap, etc.) ou dans les cursus d'étude

- Favoriser la transversalité, la rencontre et la résonnance entre les différentes disciplines à l'intérieur comme à l'extérieur du conservatoire
- Favoriser les pratiques collectives dans tous les cursus d'études, dès le début des apprentissages artistiques, musique, danse, théâtre, et à tout niveau d'étude, placer la pratique collective au cœur du dispositif d'apprentissage, dans ses différentes formes (ensembles dirigés ou non). Pour concrétiser et favoriser les pratiques collectives, multiplier les mises en situations publiques des élèves, particulièrement dans les représentations face à des publics diversifiés.
- Favoriser la création et l'improvisation, dès le début des apprentissages, l'élève doit être familiarisé et se sentir libre en situation de création et d'improvisation. L'institution portée par ses enseignants doit développer le goût des élèves pour l'imaginaire, la recherche et l'innovation.
- Développer la curiosité et le goût pour la découverte autour de cultures multiples en y associant toutes formes artistiques contemporaines et/ou hors du répertoire occidental.
- Provoquer la confrontation avec des artistes, des répertoires et des expressions artistiques diverses, au sein des activités régulières en s'appuyant sur la complémentarité des enseignants ou lors de master-classes
- Valoriser l'exigence artistique dans les différentes situations d'apprentissage en adaptant chaque projet aux capacités des élèves
- Accompagner l'émergence des futurs professionnels, grâce à des cursus d'études spécialisés et supérieurs placés sous l'autorité de professeurs certifiés et d'artistes expérimentés notamment lors de master classes organisées par l'établissement permettant de compléter techniquement, artistiquement et pédagogiquement des processus spécifiques d'accompagnement (*6).
- Inscrire l'action culturelle dans l'accompagnement des publics en fournissant les outils pour construire un esprit critique, grâce aux activités collectives et à la confrontation artistes/spectateurs (concept d'école du spectateur)
- Encourager les élèves à fréquenter les lieux culturels du territoire métropolitain NCA (médiathèques, théâtres, musées, cinémathèque de NICE...) et, en tant que spectateur, à assister régulièrement à des concerts et des spectacles dans et hors les murs (opéra, autres salles de spectacles y compris dédiées aux musiques actuelles, à la danse et au théâtre...).

• (*6) Le CRR développe depuis plusieurs années un partenariat actif avec l'orchestre philharmonique de Nice, son chef et ses musiciens, notamment dans le cadre d'un tutorat lié à formation professionnelle d'apprentissage du métier de musicien interprète. Ce dispositif de formation professionnelle permet à quelques étudiants du CRR de participer à des concerts et répétitions parfois en tant que soliste d'orchestre ou dans les rangs de l'orchestre. Par ailleurs, la programmation de nombreuses master classes permet chaque année aux élèves expérimentés de se produire devant des artistes de renommées internationales (2022 : une quinzaine de master class programmées en musique, danse et théâtre).

2-3 État des lieux

➤ Quelques chiffres – rentrée 2022/2023

- 1 758 élèves
- 112 enseignants
- 41 agents administratifs et techniques
- 10 000 m² en totalité
- 120 salles de cours dont :
 - 3 grands studios de danse
 - 1 studio d'échauffement
 - 1 théâtre pour l'enseignement de l'art dramatique
 - 5 studios pour la musique électroacoustique
 - 1 salle d'orgue et 1 studio de travail orgue
 - 7 salles et studios pour les percussions
 - 5 grandes salles publiques pour les auditions
 - 1 bibliothèque de 300 m² riche de 70 000 documents
 - 1 auditorium de 730 places

Plus de 200 manifestations par an, 20 097 spectateurs sur la dernière saison plus 2612 enfants pour les séances scolaires.

➤ Les effectifs :

A partir de 2006 et l'installation dans ses nouveaux locaux, plus de 1500 élèves sont accueillis au conservatoire en musique, danse et théâtre. Depuis 2016 on note une augmentation régulière des effectifs jusqu'à aujourd'hui (source : conseil d'établissement du 10/03/2023)

1758 élèves dont :

- 213 enfants de 5 à 7 ans (éveil, initiation)
- 635 enfants du CE au CM2 (cycle 1)
- 442 enfants collégiens (cycle 2)
- 379 lycéens et plus (cycle 3 et cycle spécialisé)
- 30 étudiants (licence et master)
- 59 élèves hors cursus (adultes /grands amateurs)

➤ Musique à l'école et éducation artistique et culturelle :

Dans un esprit de démocratisation culturelle, le Conservatoire à Rayonnement Régional a souhaité élargir son action éducative et pédagogique hors ses murs, afin de sensibiliser, au travers de la pratique artistique, les jeunes enfants et adolescents et en particulier ceux éloignés socialement, culturellement et/ou géographiquement, comme le sont ceux des quartiers prioritaires relevant du domaine de la politique de la Ville.

Ces activités d'enseignement et d'éducation artistique décentralisées, sont basées en grande partie sur la pratique collective, et permettent non seulement la découverte culturelle, l'épanouissement des élèves et l'animation de la cité, mais également l'insertion des jeunes impliqués et investis dans les cursus diplômant du CRR.

Pour réaliser cet objectif, le CRR dispose de moyens humains spécifiques et expérimentés dans la mise en œuvre de nouvelles méthodes pédagogiques (enseignants diplômés du DUMI, diplôme universitaire de musicien intervenant).

Concrètement, depuis 2018, le conservatoire a développé de façon très forte l'enseignement en milieu scolaire et les actions relevant de l'EAC. Le recrutement de trois musiciens intervenants, titulaires du Diplôme Universitaire de Musicien Intervenant, a permis en 2022/2023

- D'assurer 12 heures d'éveil et de formation par an à 91 classes de CP de la ville (environ 1800 enfants sur l'année scolaire 2022/2023)
- De proposer des animations en danse traditionnelle dans les écoles (2000 enfants)
- De suivre sur toute l'année des projets musicaux divers pour environ 500 enfants scolarisés en écoles élémentaires
- D'assurer un enseignement spécialisé (percussions / violon / violoncelle / chorale) dans 2 classes de CM1 d'écoles en REP+ (48 enfants)
- D'ouvrir la première classe d'orchestre à l'école à l'école Aimé Césaire (orchestre à vents : flûtes / clarinettes / saxophones / trompettes / trombones, 24 enfants).
- Total des enfants ayant bénéficié des actions EAC et de l'enseignement décentralisé du conservatoire en 2022/2023 : 4372

➤ **Enseignement initial et supérieur, résultats :**

- Taux de réussite aux examens 2021/2022 : 87% toutes disciplines et niveaux confondus
- 14 entrées d'élèves et étudiants en écoles supérieures prestigieuses : 2 CNSMDP / 4 CNSML / 7 entrées en master en établissements d'enseignement supérieur : Berlin, Maastricht, Essen (Hochschule) / Bruxelles (conservatoire Royal) / Lausanne (HEM) / 1 entrée en doctorat (université de Montréal).

➤ **Distinction :**

Le conservatoire a obtenu, en 2022, le prix de la fédération Française de l'enseignement artistique pour le projet ElectroNizza (constitution d'un orchestre d'instruments numériques unique en France. Partenariat Conservatoire / Université Côte d'Azur)

➤ **Le conservatoire et la crise sanitaire :**



Le 16 mars 2020, le conservatoire a fermé ses portes en raison de la pandémie de Covid-19 et les cours en distanciel ont pu être mis en place au bout d'une semaine. Grâce à l'investissement des enseignants et des équipes du conservatoire, environ 90 % des cours ont pu avoir lieu à distance, y compris certains cours de danse. Des créations vidéo ont même été réalisées dans ce contexte (ballet de chambre / La Marseillaise / La flûte à bec à travers les siècles / etc.), visibles sur la plateforme Youtube créée par la ville de Nice à cette occasion cultivez-vous.nice.fr.

Le 2 juin 2020, grâce à la qualité et à la superficie du bâtiment et à un plan de reprise d'activité volontariste, les cours des élèves en classes à horaires aménagés, en aménagement d'horaires et ceux des élèves de de troisième cycle, cycle spécialisé, licence et master ont pu reprendre en présentiel. Une organisation particulière a permis que l'ensemble des DEM, DET et DEC 2019/2020 aient lieu sans le secours de la vidéo.

La rentrée de septembre 2022 a fait apparaître une perte d'effectifs d'environ 100 élèves (principalement en milieu de 2^e cycle et en musique). Cette perte a été presque entièrement compensée par une augmentation significative des inscriptions en éveil et initiation (+ 20%).

➤ Programmation culturelle :

Le CRR de NICE propose, pour chaque saison, une programmation de concerts et spectacles de styles éclectiques de la tradition à la modernité : musique classique avec des récitals d'artistes solistes et en petites formations, des orchestres et ensembles divers, symphonique, à cordes, à vent, percussion, musique ancienne, jazz, musiques actuelles, danse, théâtre...

Depuis plusieurs années, le conservatoire propose dans sa programmation des ballets accompagnés par l'orchestre des enseignants et des étudiants (La Création Du monde de D. Milhaud / Carmen de G. Bizet (création des classes de danse) / Ma mère l'Oye, ballet intégral de M. Ravel / L'Oiseau De Feu de I. Stravinsky (suite de 1945) / etc.)

En complément de la programmation annuelle, des master classes avec des professeurs et artistes de niveau international sont organisées afin de permettre aux élèves et étudiants de se perfectionner au contact de grands maîtres.

La programmation, données 2021/2022

- Concerts- spectacles Kosma tout public : 88 spectacles pour 7272 spectateurs
- Concerts- spectacles pédagogiques hors les murs : 38 spectacles pour 8 375 spectateurs
- Autres Evénements : 12 spectacles pour 1500 spectateurs
- Nombre total des concerts et spectacles intra et extra-muros : 64 / saison
- Concerts- spectacles destinés aux scolaires : 16 spectacles pour 2612 enfants spectateurs + 338 accompagnateurs

Total public 21/22 : 20 097



VILLE DE NICE
www.nice.fr

PREFECTURE
Acte exécutoire au 20 juin 2023
006-210600888-20230614-37571-DE

CONSERVATOIRE
DE NICE

MUSIQUE - DANSE - THÉÂTRE



@D.Jaussein

2-4 Organisation interne

➤ L'organigramme

Voir document en annexe

➤ L'organisation pédagogique, le règlement des études

En tant que conservatoire territorial de service public, le CRR de NICE s'est doté de deux documents : un règlement intérieur définissant les règles administratives et d'organisation générale de l'établissement et un règlement des études, textes de référence en évolution permanente.

Pour la partie études, les grands axes pédagogiques sont principalement ceux proposés par le ministère de la culture, textes de 2004, 2006 et 2008, théâtre, musique et danse ainsi que la charte de l'enseignement artistique de 2001.

➤ Les disciplines enseignées

MUSIQUE

- Claviers : piano, accompagnement piano, déchiffrage piano, orgue, clavecin, accordéon.
- Cordes frottées : violon, alto, violoncelle, contrebasse.
- Cordes pincées : harpe, guitare, luth méditerranéen.
- Bois : flûte, hautbois, clarinette, basson, saxophone.
- Cuivres : trompette, cor, trombone, tuba.
- Percussions : instrumentarium complet.
- Musique ancienne : basse continue, clavecin, clavicorde, pianoforte, orgue, flûte à bec, traverso, chant baroque, violon baroque, viole de gambe et violoncelle baroque, ensembles et orchestre.
- Voix : chant lyrique, ensembles vocaux, chœurs d'enfants, technique vocale.
- Jazz et musiques actuelles amplifiées : piano, basse, batterie, guitare, saxophone, trompette, trombone, chant, formation musicale et arrangements jazz, groupes.
- Pratiques collectives : musique de chambre, chant choral, ensembles instrumentaux et vocaux, orchestres (cordes, vents, symphoniques, cuivres, jazz, percussions, etc), orchestre baroque.
- Composition électroacoustique
- Formation musicale : FM, écriture, analyse, harmonie, organologie, histoire de la musique, direction d'orchestre et de chœur.
- Eveil musical

DANSE

- Initiation à la danse, danse classique, danse contemporaine, formation musicale danse, histoire du ballet, anatomie physiologie.

THÉÂTRE

- Initiation théâtre
- Art dramatique, atelier corporel, technique vocale.

➤ Les cursus

Cursus d'études traditionnelles

Les élèves du conservatoire étudient en majorité en horaires traditionnels, c'est-à-dire en dehors de leur emploi du temps scolaire. Chaque semaine, selon un emploi du temps fixé en début d'année scolaire, ils suivent des cours d'instrument, de formation musicale, de chant choral et/ou de pratiques collectives, de danse classique ou contemporaine ou de théâtre selon les disciplines choisies et leurs niveaux. Ces cours peuvent être individuels, en petits groupes ou en formations plus importantes.

Nombre d'élèves en cursus traditionnel (+ 30 hors cursus) : 1315

Classes à horaires aménagés et à aménagement horaires

- Primaire

Horaires aménagés musique en partenariat avec l'école primaire DARSONVAL, intégré au bâtiment du CNRR. L'entrée se fait au CE1 avec une possibilité de les intégrer en cours de cursus (CE2, CM1 et CM2) après un test de niveau courant mai et en fonction des places disponibles. Le recrutement des CE1 se déroule lors d'un cours commun courant mai où les enfants sont observés par un jury composé d'enseignants de l'Education Nationale, de la conseillère pédagogique en éducation musicale et des enseignants et responsables pédagogiques du conservatoire. Lors de ce recrutement aucun prérequis n'est exigé.

- Etablissement scolaire de référence pour les classes à horaires aménagés musique primaire (à partir du CE1) : école publique « Lycette Darsonval », dont les locaux sont insérés dans le bâtiment du CRR.

- Collège

Classes à Horaires Aménagés (CHAM et CHAD), en partenariat avec le collège MATISSE. Un test d'aptitude a lieu courant avril. Il contient une épreuve instrumentale (morceaux imposés) de niveau fin de cycle 1 pour les 6èmes, un test de Formation Musicale (FM) et un entretien de

motivation. Les danseurs passent également un test se déroulant lors d'un cours collectif de danse classique et de danse contemporaine. Il est possible d'intégrer en cours de cursus (5ème, 4ème et 3ème) après un test de niveau et en fonction des places disponibles. A noter que, depuis 2019, pour des élèves entrant en classe de 6^e et débutants en musique, une section spéciale leur est réservée après entretien de motivation. Cette section est limitée à une dizaine d'élèves.

-Etablissement scolaire de référence pour les classes à horaires aménagés collège musique et danse : Collège Henri MATISSE, Nice

- Lycée

Préparation du bac S2TMD (Section Technologique Théâtre Musique et Danse) en partenariat avec le lycée MASSENA de NICE

- Lycées à Aménagement d'horaire

Classe à double cursus pour la préparation d'un bac général en partenariat avec le lycée Guillaume APOLLINAIRE de NICE et le lycée privé sous contrat DON BOSCO de NICE.

Nombre d'élèves en classes à horaires aménagés et à aménagement d'horaires : 413

Dont 100 en primaire, 212 au collège et 101 lycéens.

- Université Nice Côte d'Azur

Pour l'enseignement supérieur, un guide des études spécifique en concertation avec l'Université Côte d'Azur, précise les contenus pédagogiques, les programmes et les actions.

Nombre d'étudiants en Licence et master : 30

➤ Des études en 3 cycles

Le cycle1 est précédé de classes d'éveil (grande section maternelle) et d'initiation (cours préparatoire). Le passage d'un cycle à l'autre est validé par des examens de fins de cycles et par le contrôle continu.

- **Cycle 1** : pour une première expérience et une première approche de l'expression artistique
- **Cycle 2** : pour approfondir l'expérience, consolider les connaissances et les techniques
- **Cycle 3** : pour développer une pratique amateur de haut niveau, ou, pour certains élèves, choisir de continuer en :
- **Cycle spécialisé** : pour s'orienter vers une pratique professionnelle, préparer les concours d'entrée en établissements d'enseignement supérieur, dans les orchestres professionnels, etc.

➤ **Parcours de licence et master**

Cursus d'études supérieures en sciences de la musique, pratiques musicales, composition et pédagogie coorganisé, sous convention, par la section musicologie de l'Université Côte d'Azur (Ecole Universitaire de Recherche CREATES) et le Conservatoire à Rayonnement Régional de Nice. Ces cursus d'études supérieures s'adaptent au rythme des étudiants de niveau DEM et Post DEM qui veulent garantir dans leurs études universitaires une exigence élevée de pratique instrumentale, tout en développant le sens d'une interprétation scientifiquement et historiquement informée.

➤ **L'évaluation et les diplômes**

L'évaluation au cours des trois cycles se fait en contrôle continu (au quotidien et dans le cadre des prestations publiques). Le passage d'un cycle à l'autre se fait sur examen en tenant compte du contrôle continu. Un brevet d'études musicales, chorégraphiques ou théâtrales sanctionne la fin du cycle 2. La fin des études en cycle 3 est sanctionnée par un Certificat d'études (CEM, CET ou CEC) pour un parcours amateur de haut niveau ou un Diplôme d'Etudes Musicales (DEM), Chorégraphiques (DEC) ou Théâtrales (DET) pour un parcours à orientation préprofessionnelle.

Pour l'enseignement supérieur, une licence en sciences de la musique pratiques musicales, musicien interprète ou composition électroacoustique et un master Arts « parcours création, performance et pédagogies musicales » sont délivrés par l'Université Côte d'Azur, dans le cadre de son partenariat avec le CRR de NICE. Les entrées dans ces deux cursus font l'objet d'auditions par un jury spécialisé.



@D.Jaussein

2-5 L'équipe de direction et les instances de pilotage

➤ L'équipe de direction

Le conservatoire de Nice s'appuie sur une équipe de direction resserrée comprenant :

- Le directeur Thierry MULLER, de formation musicale supérieure (CNSMD de Paris / CA de professeur / CA de directeur)
- La directrice adjointe Anne GINESTA-VALENTIN, de formation administrative et financière supérieure (ESC Reims (anciennement Sup de Co))
- La responsable des études Bernadette HUDELOT, de formation musicale supérieure (CRR de Lyon / CA de professeur de formation musicale)
- Pour la danse : Jérôme BENEZECH, de formation supérieure (opéra de Paris / danseur au ballet de Monte-Carlo / CA de professeur)
- Pour l'Art dramatique : Olivier BAERT, de formation supérieure (enseignement de Marcelle TASSENCOURT, théâtre Montansier, Versailles / Cours Jean DARNEL théâtre de l'Atelier, Paris / Master d'études théâtrales (université de Toulouse), lauréat du concours PTEA 2013).

➤ Les instances de pilotage

- Le conseil pédagogique :
Composé des enseignants coordinateurs de départements, le conseil pédagogique se réunit environ 10 fois dans l'année scolaire en présence de l'équipe de direction. Lors de ces réunions, les responsables des unités scolarité, communication et événementiel, accueil et technique sont conviés et peuvent ainsi travailler sur des questions ou des projets transversaux. Le conseil pédagogique aborde toutes les questions relatives au fonctionnement pédagogique du conservatoire, à l'organisation de son fonctionnement, à la planification des événements et examens. En outre, certaines réunions sont thématiques et permettent un échange fructueux entre les équipes enseignantes et les équipes supports, enfin, certains sujets peuvent être abordés et traités à la demande d'un ou plusieurs de ses membres. Chaque réunion fait l'objet d'un ordre du jour et d'un compte rendu diffusé à l'ensemble des agents du conservatoire.
- Le conseil d'établissement :
Il est composé du Maire et/ou de son représentant (en l'occurrence l'adjoint en charge de l'opéra et du conservatoire), de la directrice générale adjointe à la culture, des trois membres de l'équipe de direction, de la responsable de l'unité scolarité, des représentants du corps professoral, de la conseillère pédagogique en éducation musicale départementale, des chefs d'établissements secondaires partenaires, de l'inspecteur musique du rectorat de Nice et de trois représentants des élèves en danse, musique et art dramatique.
Il se réunit au moins deux fois par année scolaire et traite de l'ensemble des sujets concernant le conservatoire. Il valide notamment les attributions des bourses d'études (bourses Kosma).

3.Diagnostic

3-1 L'offre de service du conservatoire (hors enseignement spécialisé)

➤ Musique à l'école primaire, Education Artistique et Culturelle

- Depuis 2016, le conservatoire de Nice a profondément repensé ses missions et s'est attaché à proposer une offre d'enseignement artistique et d'éducation artistique et culturelle à l'ensemble de la population niçoise. La création d'un département des interventions en milieu scolaires (3 musiciens intervenants) a considérablement élargi son périmètre d'action et a permis aux enfants de toutes les écoles primaires de la ville de profiter de son apport pédagogique et de sa programmation.
- Les projets d'enseignement décentralisés mis en œuvre depuis 2018, notamment dans le quartier de l'Ariane (quartier classé en REP+), ont également généré un intérêt pour l'offre du conservatoire auprès d'un public éloigné. Ces actions ont notamment permis l'inscription au conservatoire – y compris dans des classes à horaires aménagés – d'enfants issus des familles de ces quartiers de la ville qui y ont trouvé une vraie source d'épanouissement et une valorisation de leurs talents.
- L'inscription de la programmation du conservatoire et, en particulier des très nombreuses séances scolaires précédant chaque spectacle de la saison, sur la plateforme « grandir en culture » de la ville permet, chaque année, à près de 10 000 enfants des écoles primaires d'assister à des concerts ou des spectacles de danse ou de théâtre. Le partenariat étroit qui lie le conservatoire à l'Education Nationale permet également que ces spectacles soient précédés d'une préparation pédagogique adaptée.
- Le projet « 100 % culture à l'école » qui marque le mandat municipal 2020 / 2026 a été l'occasion pour le conservatoire et ses équipes de s'y engager fortement. Le projet « Musique Pour Tous », destiné à offrir à tous les enfants des classes de CP de la ville un enseignement musical basé sur la pratique instrumentale et vocale collective et la MAO est en cours de réalisation. Aujourd'hui, 91 classes de CP ont bénéficié de ces interventions, ce qui représente près de 2000 enfants.
- Enfin, la création, à la rentrée 2022 de la première classe d'orchestre pilotée par le conservatoire à l'école Aimé Césaire, située en REP, en étroite concertation avec les services de l'Education nationale est un nouveau vecteur de démocratisation culturelle.

➤ Musique au collège, S2TMD au lycée

- Certains projets spécifiques ont également permis une véritable ouverture vers des publics éloignés, parfois sur des thématiques innovantes : notamment le projet d'orchestre d'instruments numériques proposé à plusieurs classes de collégiens et de lycéens. Cet instrumentarium de plus de 40 instruments a permis à des élèves éloignés des pratiques musicales dites savantes de réaliser des projets dans leurs établissements et sur la scène de l'auditorium Joseph Kosma du conservatoire (dont ElectroNizza qui a remporté le prix de l'enseignement artistique de la fédération française de l'enseignement artistique 2022). A noter également le projet Micadôme, dôme d'écoute immersive conçu et exploité par le département d'électroacoustique du conservatoire, qui a permis d'ouvrir l'établissement à des

compositeurs intéressés par la spatialisation musicale mais aussi à des chercheurs et médecins du CHU de Nice pour une étude sur l'autisme et la cécité (étude toujours en cours).

- Le travail de fond entrepris avec le lycée Masséna autour de la section S2TMD (section technologique théâtre musique et danse) et la création de la section théâtre depuis 2021 dans cette filière a également permis de développer l'offre du conservatoire.

➤ L'éveil et l'initiation

- Depuis 2018, l'offre en classes d'éveil et d'initiation musique et danse a été augmentée de façon très significative (+ 40 %). Ces classes comptent aujourd'hui plus de 210 enfants dans les deux disciplines.

➤ L'animation de la cité

- La généralisation des actions hors les murs, notamment au sein du réseau des bibliothèques et des musées de la ville (musée Chagall, musée des Arts asiatiques) a également permis d'exporter l'image du conservatoire auprès de l'ensemble de la population. Ces présentations, concerts lectures, performances (« nuit des musées » par exemple) et animations diverses (« cuivres de Noël », jazz à l'opéra, contes musicaux, etc.) ont généré un engouement du public niçois et une meilleure connaissance et reconnaissance du conservatoire auprès de la population.

3-2 L'adéquation entre moyens et fonctionnement

➤ Ressources humaines

- Depuis 2017, une étude fine de la masse salariale, des statuts des enseignants et de leur remplacement (départs à la retraite) a permis, avec l'aide et le soutien des services supports municipaux, de réaliser des économies structurelles, de résorber profondément les situations précaires et de créer, développer et pérenniser un certain nombre d'enseignements jusqu'alors inexistantes ou peu favorisés (département des cuivres, département de musique ancienne, département des musiciens intervenants, Art dramatique).
- Par ailleurs, l'attention portée à la carrière des enseignants du conservatoire, l'incitation à passer les concours de la fonction publique territoriale et le soutien, dans ce contexte, des formations qui leur sont proposées sont un facteur d'efficacité du conservatoire. Les très nombreuses réussites aux concours des enseignants du conservatoire contribuent également aux performances de l'établissement et confortent son rayonnement.

➤ Projets spécifiques

- Le développement de certains projets, dans un contexte financier contraint, nécessite une véritable stratégie de long terme et une recherche constante de nouveaux moyens. Le partenariat avec l'Université Côte d'Azur et l'obtention de financements spécifiques sur appels à projets ont permis notamment la mise en œuvre de l'orchestre des instruments numériques (conception, réalisation et exploitation de l'outil) et de Micadôme.



➤ Le legs Kosma, la saison artistique, l'aide aux élèves

- Grâce au legs de Lily Kosma, épouse du célèbre compositeur Joseph Kosma (chansons de Prévert, musiques de films, etc.) qui a souhaité que le conservatoire soit le légataire universel des droits d'auteur de son mari, le conservatoire propose, chaque année, une saison artistique mettant en valeur le talent de ses enseignants artistes, invite des artistes de renom pour des master class et des spectacles et met en œuvre une politique de bourse d'aide à ses élèves les plus méritant et/ou en difficulté financière. (Montant des bourses : de 250 à 450 euros. Possibilité de bourses exceptionnelles jusqu'à 1500 euros).

➤ La satisfaction des usagers

- Depuis le début 2023, un questionnaire de satisfaction en direction du public et des usagers du conservatoire a été élaboré avec l'aide et le soutien de la direction des services informatiques et le service du contrôle de gestion de la ville. Un retour des résultats très positifs de ce questionnaire a d'ores et déjà été communiqué et partagé lors du conseil d'établissement du 10 mars 2023. Le taux de réponse a été jugé très satisfaisant (500 réponses) et le taux d'avis positifs ou très positifs est, en moyenne, de 80 %.



©D. Jaussein

3-3 Les enjeux des partenariats

➤ Education Nationale

- Le travail partenarial avec l'Education nationale est absolument primordial, que ce soit pour assurer la plus grande démocratisation culturelle possible ou pour réaliser des projets fédérateurs et porteurs d'exigences artistiques.

➤ Université Côte d'Azur et établissements d'enseignement supérieur

- Le partenariat privilégié avec l'Université Côte d'Azur est également un élément clé dans l'accomplissement des missions de l'établissement. Ce partenariat permet également d'envisager un rayonnement international du conservatoire notamment dans le cadre d'échanges Erasmus avec de grandes universités internationales. A ce niveau, le conservatoire de Nice reçoit régulièrement des étudiants étrangers (Finlande / Turquie / Italie / Amérique du Sud / Japon, etc.)
- Les partenariats développés avec des établissements d'enseignement supérieurs contribuent à la dynamique offerte aux élèves et étudiants en cours de professionnalisation. Le collège des écoles d'arts partenaires de l'Université (UCArts) permet de véritables échanges artistiques entre les étudiants et un véritable décloisonnement des disciplines, favorables aux projets transdisciplinaires (école supérieure d'acteur Cannes Marseille, Ecole supérieure de danse Rosella Hightower, Ecole supérieure du cirque « Piste d'Azur », Ecole supérieure d'arts plastiques Villa Arson, Ecole supérieure de Design, ESRA Nice, Pavillon Bosio, art graphique et scénographie de Monaco, etc.).

➤ Opéra de Nice

- Le partenariat privilégié qui existe entre l'opéra de Nice et le conservatoire est un élément important pour la formation des publics et des élèves du conservatoire. L'opéra programme régulièrement certains ensembles du conservatoire (notamment jazz et musiques anciennes) lors des concerts de midi, les afterworks au foyer Montserrat Caballé ainsi qu'à l'occasion de manifestations particulières (collaboration entre l'orchestre de l'opéra et le département des musiques actuelles lors des commémorations Albert Camus au TNN). Le conservatoire accueille également, au sein de l'auditorium Joseph Kosma, des productions de l'opéra de Nice (ballet, orchestre philharmonique, concerts de musique de chambre, etc.)

4. Perspectives

4-1 Le rayonnement du conservatoire

➤ Le rayonnement local

- Afin de consolider son ancrage, d'améliorer son accessibilité et d'offrir la meilleure offre possible d'enseignement artistique à la population Niçoise, le conservatoire de Nice devra se rapprocher des structures d'animations de quartiers (AnimaNice) dans lesquelles sont dispensés certains cours de musique, danse et théâtre, souvent assurés par d'anciens élèves du conservatoire, afin d'élaborer un socle commun de compétences favorisant la perméabilité entre les structures et, le cas échéant, un accès facilité à l'enseignement spécialisé pour le plus grand nombre. Ce projet devra s'accompagner d'une homogénéisation tarifaire, de réunions de concertation entre enseignants des différentes structures, accompagnés éventuellement d'un plan de formation (dont formation en interne) pour certains enseignants.

➤ Le rayonnement métropolitain

- Une réflexion pourrait s'engager autour de la création d'un vaste pôle d'enseignement artistique permettant une synergie de tous les établissements de la métropole, dans le respect des identités et spécificités de chacune des structures. Une telle réalisation pourrait engendrer la création de formations artistiques ou d'événements métropolitains d'envergure : orchestre symphonique et/ou chœur des élèves de la métropole, festival des jeunes artistes de la métropole, etc. Dans ce cadre et en tant qu'établissement ressource, le conservatoire pourrait diffuser largement des disciplines absentes des autres structures de la métropole (électroacoustique, musique ancienne, musique traditionnelle, etc.).

➤ Le rayonnement régional

- Le rayonnement régional du conservatoire de Nice est assez significatif, cependant, un renforcement des partenariats entre les grands établissements de la région (Marseille, Toulon, Aix-en-Provence, Avignon) serait souhaitable. Au-delà des examens (notamment DEM) communs dont l'organisation se heurte à des difficultés liées à l'éloignement des lieux, certains projets mutualisés tels des master classes dispensées par des artistes prestigieux, des projets de diffusion ambitieux, des formations communes et des échanges entre enseignants seraient souhaitables et dynamiseraient le paysage de l'enseignement artistique spécialisé en Région Sud.

➤ Le rayonnement national et international

- Au niveau National, le conservatoire de Nice est reconnu comme une structure d'enseignement artistique de référence, grâce, notamment, à son infrastructure et ses équipements exceptionnels ainsi qu'à la renommée de son équipe enseignante. L'implication du directeur dans les travaux d'organisation nationale significative et en particulier dans ceux

de la Fédération Française de l'Enseignement Artistique (FFEA) dont il est le chargé de mission en ce qui concerne les liens entre les établissements d'enseignement artistique initial et les structures d'enseignement supérieur devra renforcer cette reconnaissance.

- Sur le plan international, le conservatoire de Nice devra continuer, voire intensifier, sa collaboration avec l'Université Nice Côte d'Azur et renforcer celles initiées avec d'autres structures à vocation internationale. A cet égard les échanges très fructueux avec l'association Francophonie et les perspectives de collaborations internationales qui s'annoncent sont un vecteur de rayonnement important (comme le projet de jeune orchestre des Alpes Adriatiques avec l'Autriche, la Hongrie, la Slovénie, la Croatie, l'Italie et la France (conservatoire de Nice) pour juillet 2024 ainsi que le projet de création et de tournée internationale pour grand orchestre de flûtes avec l'université de Marmara et Yildiz (Turquie), de Agder (Norvège), de Aveiro (Portugal) et le conservatoire de Nice.

4-2 l'évolution des missions du conservatoire

➤ Les disciplines à renforcer

- L'enseignement du théâtre, longtemps négligé au conservatoire, est en évolution constante depuis maintenant 4 ans, cependant, pour remplir l'ensemble des missions nécessaires et notamment développer l'enseignement en collège via la création d'une classe à horaires aménagés théâtre (en préfiguration au collège Nucéra), un enseignant supplémentaire (ATEA) sera nécessaire et il conviendra de trouver une salle de cours supplémentaire (étudier un partenariat avec d'autres structures municipales, AnimaNice Cimiez / BlackBox, AnimaNice Bon Voyage / Théâtre Francis Gag, etc.).
- L'enseignement de la musique traditionnelle du bassin méditerranéen est aujourd'hui limité à l'enseignement du Oud (luth méditerranéen), là aussi un complément d'enseignement devrait être étudié, ce qui permettrait d'établir des passerelles entre le jazz, les musiques actuelles et les musiques du monde (création, invention, improvisation).

➤ Musique à l'école et impact RH

- Le plan « Musique pour tous » devra être conduit à son terme d'ici 2026. A cet effet, le recrutement de nouveaux musiciens intervenants est à prévoir (minimum 2 ATEA).

➤ Nouveaux projets

- Un ambitieux projet est à l'étude entre la direction du conservatoire et le jeune et prestigieux chef d'orchestre Lionel Bringuier, Niçois à la carrière internationale et grand prix du concours de jeunes chefs d'orchestre de Besançon en 2005. Il s'agirait de créer, au conservatoire de NICE, un Master de Direction d'orchestre à vocation internationale, sous l'égide de l'Université côte d'Azur et sous la direction artistique de Lionel Bringuier. Le recrutement en cours d'un nouveau professeur chargé des orchestres du conservatoire et de la classe de direction (remplacement d'un départ à la retraite) est une opportunité de dynamisation de ce département et de soutien à ce projet.

- L'équipe pédagogique du conservatoire ne possède pas, actuellement, de référent handicap. Il sera nécessaire de proposer une formation à un enseignant volontaire afin de combler cette lacune importante. Le CRR doit s'engager dans une démarche d'accueil et d'écoute bienveillante envers les élèves en situation de handicap ou rencontrant des difficultés d'apprentissage. Pour les élèves porteurs de troubles DYS, l'attention sera autant portée aux difficultés didactiques que celles des troubles de l'attention et ceux de la spatialisation.
- Sur le plan des locaux, le conservatoire de Nice est probablement l'un des mieux doté de France. Toutefois, l'enseignement du théâtre souffre du manque de salles dédiées (1 grande salle et 1 petite salle). L'aménagement d'une troisième salle permettrait de mettre en œuvre la totalité du plan de développement du théâtre au conservatoire. Une des pistes à étudier pourrait être la couverture du théâtre de plein air très peu utilisé (250 places). Cette option offrirait, en outre, une salle de diffusion de taille moyenne qui compléterait utilement l'auditorium Joseph Kosma (725 places).
- Un autre projet est en début de réalisation, il s'agit de la remise en état d'anciens appartements jouxtant le conservatoire et implantés sur le parking sécurisé du conservatoire. Une partie de ces locaux a été réhabilité afin d'accueillir le bureau et la bibliothèque de partitions de l'orchestre d'harmonie municipale (placé sous la direction générale du directeur du conservatoire). La partie restante pourrait être consacrée, une fois réhabilitée, à l'aménagement d'un studio d'enregistrement (local à l'écart de toute nuisance sonore) et d'un ou deux studios pouvant servir lors de résidences d'artistes au conservatoire.

➤ Tarifs

- L'adoption d'une grille tarifaire variable en fonction du quotient familial est à l'étude. Si les tarifs actuels du conservatoire se situent dans une frange modérée par rapport à la moyenne des établissements nationaux de même type (certains tarifs sont même parmi les plus bas de France) et que l'institution offre de surcroît des bourses d'aide sur critères sociaux, le passage à une tarification au QF semble nécessaire.

➤ Communication, information

- Une refonte totale du site internet du conservatoire est d'ores et déjà en cours. Son développement va conjuguer à la fois une présentation moins généraliste et plus ciblée (élèves, parents, professeurs, autres publics), une relation aux espaces pédagogiques plus naturelle pour les utilisateurs et plus performante en termes de variété de supports (vidéos, audio, capacités de stockage, etc.). Afin de contribuer au rayonnement du CRR, la création et la mise en ligne d'une base de données des anciens élèves qui permettra de valoriser les parcours remarquables sera mise en chantier

4-3 Le suivi et l'évaluation du projet d'établissement.

➤ Le rayonnement du conservatoire

- La mise en œuvre d'un réseau de l'enseignement artistique maillant l'ensemble de la ville fera l'objet d'une évaluation continue au sein de la direction générale de la culture. Les résultats positifs escomptés pourront être confrontés facilement à la réalité de terrain (nombre d'inscriptions, nombre de productions, retours du public, manifestations, etc.) grâce à un travail transversal entre les services de la ville concernés. A ce titre, les cartographies fournies régulièrement par la direction des services informatiques seront des outils utiles pour ces analyses. On pourra également s'appuyer sur de nouvelles diffusions du questionnaire de satisfaction à ce niveau.

Le projet métropolitain, probablement plus complexe à élaborer devra faire l'objet d'une concertation au niveau des élus de la métropole et son suivi et son évaluation se situera également à ce niveau.

En ce qui concerne le travail en réseau avec les autres CRR et CRD de la région, l'association régionale des directeurs d'établissements d'enseignement artistique (ARSEA PACA) sera l'instance de suivi et d'évaluation des projets, charge à chaque directeur d'en produire un retour régulier à sa hiérarchie territoriale.

Enfin, en ce qui concerne les projets de rayonnement international en gestation, il s'agit actuellement de projets financés par des fonds européens et portés par d'autres institutions que le conservatoire (UCA, Université de Marmara en Turquie, Université et conservatoire de Graz en Autriche). Ces projets feront l'objet d'un suivi et d'une évaluation à l'échelon européen.

➤ L'évolution des missions du conservatoire

- L'ensemble des perspectives évoquées plus haut nécessiteront d'être chiffrées et certaines d'entre elles, notamment les évolutions RH, devront faire l'objet d'une réflexion concernant la transformation de certains postes ou la mutualisation de ressources internes. Les projets concernant les locaux doivent être chiffrés et mis à l'étude. Ils pourront faire l'objet d'une réalisation échelonnée et d'un plan pluriannuel d'investissement. Les autres projets d'évolution du conservatoire pourraient être réalisés à budget constant. Le conseil d'établissement du conservatoire sera consulté régulièrement sur l'opportunité des actions à entreprendre et la validation des projets nouveaux sera soumis à la directrice générale adjointe déléguée à la culture avant toute mise en œuvre.



© D. Jaussein



5.Conclusion

Le conservatoire à rayonnement régional « Pierre Cochereau » de Nice est un établissement d'enseignement artistique qui bénéficie de nombreux atouts et dont le rayonnement est important. Les projets d'améliorations de son fonctionnement, de la modernisation de sa communication vers l'extérieur, des évolutions pédagogiques à prévoir dans les années à venir seront la garantie d'une mission de service public au plus près des aspirations de la population, en adéquation avec les actions de politique culturelle impulsées par la Ville de Nice.

L'exigence artistique qui caractérise cette institution n'est pas antinomique avec la très grande ouverture en direction du public le plus large, des esthétiques les plus variées et des partenariats les plus riches possibles, c'est au contraire de cette richesse que jaillira la qualité artistique des réalisations du conservatoire, c'est de la variété des propositions que naissent, chaque jour, la curiosité et la motivation des élèves et étudiants en musique, danse et théâtre.

Au-delà d'un passé prestigieux qu'il est essentiel de ne pas oublier, fort du nombre impressionnant de grands et beaux artistes qui s'y sont formés et riche des enseignants talentueux et engagés qui y travaillent avec passion, le conservatoire de Nice a l'ambition de rayonner au-delà des frontières nationales tout en contribuant activement à la formation artistique du plus grand nombre.

En exergue du nouveau schéma national d'orientation pédagogique des enseignements de la danse, de la musique et du théâtre, on peut lire cette phrase :

« École de vie, de liberté et de citoyenneté, de découverte et de connaissance, la pratique artistique est un exercice de l'imagination, de la sensibilité et de l'intelligence, qui implique des techniques, et son enseignement, une méthode. »

Ces dix mots, complémentaires et forts de significations : Liberté, Citoyenneté, Découverte, Connaissance, Imagination, Sensibilité, Intelligence, Techniques, Méthode, créativité sont les axes forts de ce nouveau projet d'établissement.